

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00216 Numéro SIREN : 421 545 500 Nom ou dénomination : A.B.M. - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/022582

Désignation de l'entreprise		SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12						
Adresse de l'entreprise		21 Bis impasse Frédéric Fays 69100 VILLEURBANNE										Durée de l'exercice précédent*		12						
Numéro SIRET*		4 2 1 5 4 5 5 0 0 0 0 2 5										Néant ☐		*						
												Exercice N clos le,		31/12/2023						
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3				
Capital souscrit non appelé		(I) AA																		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC							
		Frais de développement *	CX										CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										3 495		AG		3 495			
		Fonds commercial (1)	AH												AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN												AO					
		Constructions	AP												AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										193 558		AS		127 204		66 354	
		Autres immobilisations corporelles	AT										364 987		AU		220 323		144 664	
		Immobilisations en cours	AV												AW					
		Avances et acomptes	AX												AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT					
		Autres participations	CU										411		CV				411	
		Créances rattachées à des participations	BB												BC					
		Autres titres immobilisés	BD										99 830		BE				99 830	
		Prêts	BF												BG					
		Autres immobilisations financières*	BH										10 261		BI				10 261	
TOTAL (II)		BJ										672 544		BK		351 023		321 520		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										31 161		BM				31 161	
		En cours de production de biens	BN												BO					
		En cours de production de services	BP												BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR												BS					
		Marchandises	BT												BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										18 485		BY		8 518		9 967	
		Autres créances (3)	BZ										17 972		CA				17 972	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD										2 992		CE				2 992	
		Disponibilités	CF										374 590		CG				374 590	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										19 885		CI				19 885	
TOTAL (III)		CJ										465 088		CK		8 518		456 569		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW																		
Primes de remboursement des obligations		(V) CM																		
Ecart de conversion actif*		(VI) CN																		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										1 137 633		IA		359 542		778 090		
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :										Stocks :				Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 626.....)			DA	7 626
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	7 62
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	292 765
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	57 963
	Subventions d'investissement			DJ	21 738
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	380 855
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	147 551
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	97 631
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	508
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	87 774
	Dettes fiscales et sociales			DY	33 558
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	30 211
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	397 235	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	778 090	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	291 506
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	315	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 778 090 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 963 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 496			3 496
Immobilisations incorporelles	3 496			3 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	147 745	55 779	9 965	193 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 252	3 269		147 521
- Matériel de transport	174 015	42 565	11 773	204 807
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 327	1 666	3 333	12 660
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	480 339	103 279	25 071	558 547
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	381	31		412
- Autres titres immobilisés	99 830			99 830
- Prêts et autres immobilisations financières	8 870	2 141	750	10 261
Immobilisations financières	109 081	2 172	750	110 503
ACTIF IMMOBILISE	592 915	105 450	25 821	672 545

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		103 279	2 172	105 450
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		103 279	2 172	105 450
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 071	750	25 821
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		25 071	750	25 821

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 496			3 496
Immobilisations incorporelles	3 496			3 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 875	8 295	9 965	127 205
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 155	10 019		64 174
- Matériel de transport	135 087	22 725	11 773	146 039
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 093	350	3 333	10 110
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	331 210	41 389	25 071	347 528
ACTIF IMMOBILISE	334 706	41 389	25 071	351 024

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 66 605 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 261		10 261
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 486	18 486	
Autres	17 972	17 972	
Capital souscrit - appelé, non versé	19 886	19 886	
Charges constatées d'avance			
Total	66 605	56 344	10 261
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	7 269
Banque - Intérêts courus à recevoir	128
Total	7 397

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 626,00 euros décomposé en 7 626 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 396 727 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	315	315		
- à plus de 1 an à l'origine	147 236	42 015	105 221	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 774	87 774		
Dettes fiscales et sociales	33 558	33 558		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127 843	127 843		
Produits constatés d'avance				
Total	396 727	291 506	105 221	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	91 300			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 268			
(**) Dont envers les associés	97 632			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 97 632 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	979
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	158
Banque - Intérêts courus à payer	315
Etat - autres charges à payer	706
Clients - RRR à accorder	2 937
Total	5 096

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 886		
Total	19 886		

A.B.M. – AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.626 euros
Siège social : 21 B Impasse Frédéric Fays – 69100 VILLEURBANNE

421 545 500 R.C.S. LYON

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 MAI 2024**

**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

(EXTRAIT : AFFECTATION DU RESULTAT)

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 57.963,15 euros, comme suit :

- la somme de 57.963,15 €
Au compte « *Autres Réserves* »,
Qui se trouvera ainsi porté de 292.765,89 € à 350.729,04 €.

Afin de se conformer aux dispositions de 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a single name or set of initials.